Nom-Prénom, adresse et téléphone des parents

M……..

Mme……..

……..

……..

Année scolaire 20 - 20

DEMANDE DE DÉROGATION DE SECTEUR SCOLAIRE

J'ai l'honneur de solliciter votre autorisation afin d'obtenir une dérogation pour inscrire mon fils/ma fille _____ né(e) le _____ actuellement scolarisé(e) _____

(précisez la commune/le nom de d'école/la classe)

dans un autre établissement scolaire que celui correspondant à son secteur, pour l'année scolaire _____

Nous souhaiterions qu'il/elle poursuive sa scolarité à l'école _____ **(précisez si maternelle ou élémentaire)** Saint-Exupéry en classe de _____.

pour les raisons suivantes :

☐ Poursuite de scolarité ☐ Fratrie déjà scolarisée ☐ Raisons médicales

Autres, à préciser : _____

(précisez les motifs, Article L212-8 du Code de l'Éducation – joindre éventuellement les pièces justificatives).

En espérant que vous prendrez en compte ma demande, je vous prie d'agréer, Madame/Monsieur le Maire, mes respectueuses salutations.

Le _____ Signature

Modalités de procédure

1. Les parents désirant inscrire leur enfant dans une école publique hors de la commune de résidence s'adressent à la mairie ou au directeur de l'école choisie pour y retirer cet imprimé ;
2. L'imprimé sera adressé par les parents pour avis au Maire de la commune de résidence ;
3. Après avis du Maire de la commune de résidence, l'imprimé devra être envoyé à l'inspecteur de l'éducation nationale et au Maire de la commune d'accueil ;
4. Après décision du Maire, l'imprimé sera retourné aux parents pour l'éventuelle inscription définitive de leur enfant.

Avis du Maire de la commune de résidence Le ……	Visa de l'IEN de circonscription Le ……
Décision du Maire de la commune d'accueil Le ……	

Information complémentaire : Monsieur le Maire de la commune de résidence est informé qu'une contribution forfaitaire de 150 € (pour un élève de maternelle) ou de 75 € (pour un élève d'élémentaire) par an lui sera facturée.

ENGAGEMENT DES PARENTS

Je soussigné M, Mme ……
demeurant ……
parents de l'enfant : ……
acceptent les conditions financières de la ville des Noës-près-Troyes qui seront à notre charge concernant les prestations suivantes :

1 - La restauration scolaire qui pour un enfant non domicilié aux Noës-près-Troyes s'élève à 5,83 € par repas et par enfant (tarif 2021).
2 - Les activités périscolaires : tarifs en fonction du quotient familial (disponibles sur simple demande auprès de l'Espace Saint-Loup – 1bis rue du Mont Saint-Loup - 10420 LES NOËS PRÈS TROYES).